

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 20 janvier 2025

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERE COURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Annick MONLON, Gaëlle RAYNAUD et Mathieu POTHERAT.

Madame Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Quorum : 8

- **Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 décembre 2024**
- **Déclarations d'intention d'aliéner**
- **Mise à jour du tableau des emplois et des suppressions de postes**
- **SYTRAL – Plan de mobilité des territoires lyonnais**
- **Mandatement CDG69 – Convention de participation en protection sociale complémentaire 2026-2032**
- **Compte rendu des commissions**
- **Questions diverses**

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 2 décembre 2024 est arrêté à l'unanimité.

▪ **Déclaration d'intention d'aliéner**

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter la propriété en vente chemin des Ceps.

▪ **Mise à jour du tableau des emplois et des suppressions de postes**

Suite aux différents mouvements de personnel opérés (départ à la retraite, démission, modification du temps de travail...), le Conseil Municipal décide de supprimer, créer les postes concernés et de mettre à jour le tableau des emplois.

▪ **SYTRAL – Plan de mobilité des territoires lyonnais**

Monsieur le Maire présente synthétiquement de Plan de mobilités des territoires lyonnais transmis par le SYTRAL Mobilités, pour lequel un avis des communes associées est sollicité. Le Conseil Municipal rend un avis favorable au projet et demande au SYTRAL Mobilités de prendre en compte les remarques formulées par la commune à savoir :

- le développement des cars à haut niveau de service
- le développement et l'amélioration du réseau de maillage des transports en commun par l'augmentation des lignes régulières
- l'organisation et la maîtrise du stationnement automobile avec des modalités de mise en œuvre opérationnelle définies par la commune
- la mise en place d'une carte d'abonnement unique pour tous les types de transport avec révision des tarifs à la baisse

■ **Mandatement CDG69 – Convention de participation en protection sociale complémentaire 2026-2032**

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les collectivités ont l'obligation de participer au financement de la protection sociale complémentaire, prévoyance et santé, au bénéfice de leurs agents.

La convention en cours arrive à son terme au 31 décembre 2025, il conviendra donc de délibérer pour renouveler celle-ci pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2031. Le Conseil Municipal souhaite mandater le CDG69. Ce point sera inscrit de nouveau à l'ordre du jour du prochain conseil, après avis du CST en date du 17 février 2025.

Compte-rendu des commissions :

Commission « Voirie »

- L'adjudication des lots de Bruyères du 16 décembre dernier n'a pas été fructueuse. Aucune sollicitation n'a été faite par les viticulteurs. L'arrachage des vignes est envisagé. En amont, une proposition de rassemblement des lots est envisagée pour les viticulteurs qui le souhaiteraient.

- Crédits voirie 2025 : dès le tableau récapitulatif reçu des crédits alloués, la commission voirie se réunira afin de déterminer les priorités et ainsi établir les différents travaux qui seront réalisés cette année.

- Éclairage public : depuis le passage au LED, l'éclairage et l'extinction se fait de manière encore anarchique et certains administrés sont encore plongés dans le noir. Une énième relance a été faite au SYDER afin de solutionner tous ces dysfonctionnements.

Commission « Vie scolaire » / « Évènementiel »

- Le prochain conseil d'école aura lieu le 18 février 2025.

- L'ensemble du Conseil Municipal a été remercié pour son implication lors des dernières manifestations.

- Prochain évènement : nettoyage de printemps, courant avril, date à définir en fonction de la disponibilité des JSP.

- Christiane PESCE participera à une formation, proposée par le CAUE, concernant le fleurissement les 20 et 21 mars prochain, elle sera accompagnée d'un agent municipal.

Commission « Bâtiments »

Travaux centre bourg :

- La nouvelle mairie a été couverte en charpente et volige. Malgré les intempéries, le planning prévisionnel est respecté.

- L'installation du nouveau chauffage est en cours dans l'ancien bâtiment.

- Une réunion début février aura lieu concernant le choix des teintes de l'ensemble des bâtiments.

- Compte tenu des contraintes sismiques imposées pour le bâtiment, de la micro-crèche notamment, les murs du bâtiment seront faits de blocs béton et non de parpaings.

- Suite à une micro-fuite d'eau sur le toit de l'ancienne mairie, des travaux de charpente seront à prévoir.

- L'aménagement du caveau et prévu pour une utilisation interne à la mairie.

Travaux rénovation énergétique du groupe scolaire :

- Les derniers rendez-vous avec les utilisateurs ont eu lieu.

- L'étude et l'appel d'offre seront répartis en 2 étapes, afin de permettre un démarrage des travaux cet été.

- Les derniers visuels des bâtiments n'ont pas fait l'unanimité. Christiane PESCE a retravaillé les visuels en allégeant les façades et en proposant des couleurs moins vives.

▪ **Points divers :**

- Le Conseil Municipal donne son accord pour entamer des négociations avec Monsieur GIROUD pour l'achat de ses parcelles de terrain.

- Le département du Rhône organisera le 4 février prochain une conférence des présidents d'EPCI à l'Espace Capella.

- L'assemblée générale des Amis du Géoparc aura lieu le 13 mars 2025 à l'Espace Capella.

- Le syndicat des eaux a été dissous. La compétence sera vraisemblablement remise aux mains de la Communauté de Communes Saône Beaujolais. Les actifs immobilisés ne seront pas répartis, a contrario des liquidités qui seront réparties entre toutes les communes concernées.

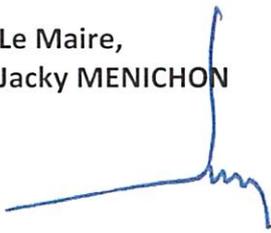
- Proposition de nom pour la nouvelle salle de réunion : à la majorité, « Aurore » sera le nom de la salle associative située au 139 rue Grolée.

▪ **Questions diverses :**

- Une proposition a été faite pour la mise en place de « Panneau Pocket », application mobile, pour informer les administrés.

PV arrêté le 3 mars 2025,

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Gilles ASSANT

